

Réf: Dossier 325892

Avis de constitution

SOCIETE « TOURE S. CONSTRUCTION » en abrégé « TSC »

Siège Abidjan Cocody Angré 9e tranche, Lot 1144,
Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOURE S. CONSTRUCTION » en
abrégé « TSC »

Objet : CONSTRUCTION, PLOMBERIE, ELECTRICITE,
COFFRAGE, PRESTATION DIVERSES, MAÇONNERIE,
CARRELAGE, PEINTURE, FERONNERIE, STAFF.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9e tranche, Lot 1144,
Ilot 47

Dirigeant(s) M TOURE SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06803 du 12/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41719/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

